

# CIS

CATERING INTERNATIONAL & SERVICES



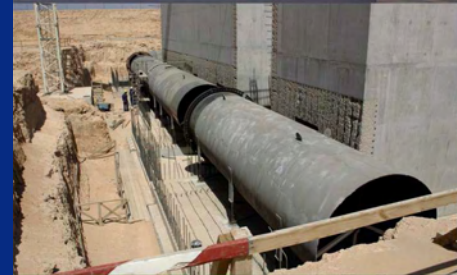
R A P P O R T   A N N U E L   2 0 0 7



CATERING SERVICES - HOTEL FACILITIES - BASE CAMP MANAGEMENT

# CIS

CATERING INTERNATIONAL & SERVICES



**CAMP MANAGEMENT**



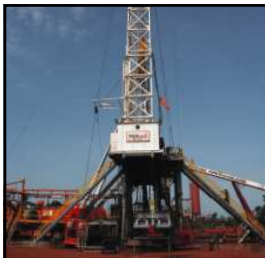
**LOGISTICS**

**FACILITIES**



# CIS, le spécialiste du catering international en milieux extrêmes

Depuis sa création en 1992, CIS s'est spécialisée dans le catering international en milieux hostiles pour une clientèle faite de grands noms de l'industrie pétrolière, minière, du BTP et de l'ingénierie.

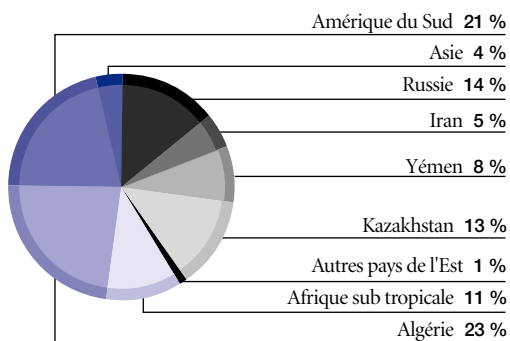


■ CIS fournit des services de restauration, d'hôtellerie et de services affiliés (logistique, maintenance, sécurité, etc.), dans des conditions extrêmes, principalement au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe Centrale.

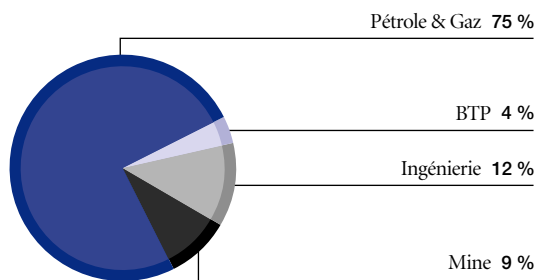
■ Situations politiques fragiles, conditions climatiques, environnements difficiles en pays émergents et absence d'infrastructures ; autant de situations dans lesquelles CIS apporte une compétence, une expérience et un véritable savoir-faire à des clients soucieux du bien-être de leurs personnels.

■ Avec ce métier unique, CIS devient le partenaire privilégié de ses clients et prend en charge tout ce qui ne constitue pas le métier de base du donneur d'ordre. Autour de la restauration et de l'hôtellerie, son activité de base, CIS apporte ainsi toute une gamme de services intégrés.

■ Reconnue pour la qualité de ses prestations et donc de ses équipes, CIS a pour objectif permanent la satisfaction de ses clients et donc la qualité de ses services. Cette réputation sans faille que la société a acquise est un élément essentiel de son développement et de sa pérennité en dépit d'un contexte concurrentiel souvent fort.



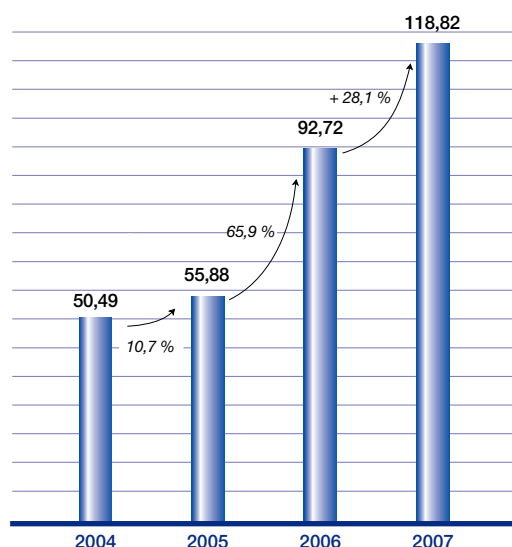
Répartition du chiffre d'affaires 2007 par zone géographique



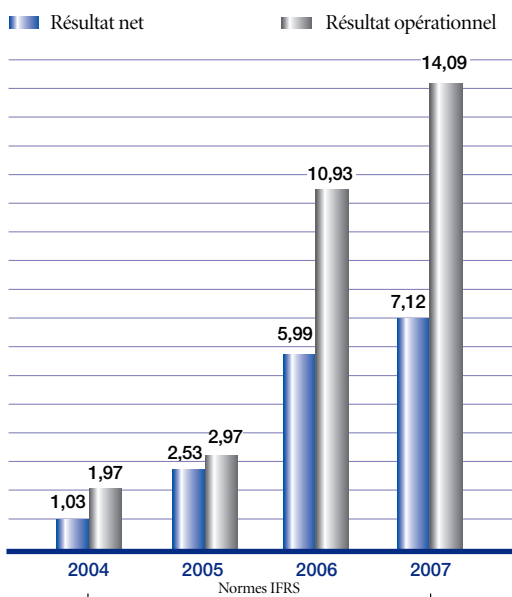
Répartition du chiffre d'affaires 2007 par secteur d'activité des clients

## Les Chiffres clés (en millions d'euros)

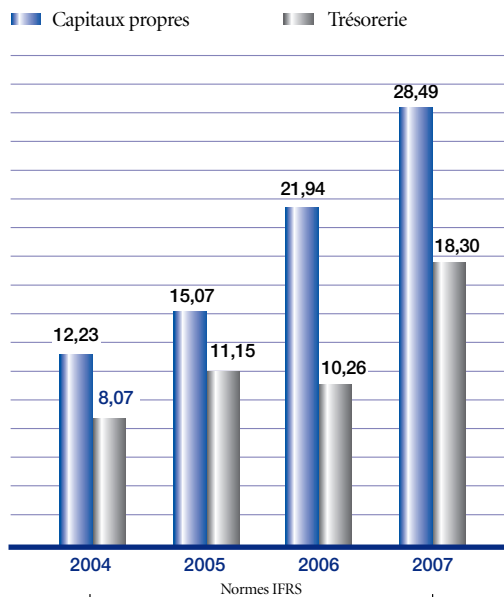
Évolution du chiffre d'affaires

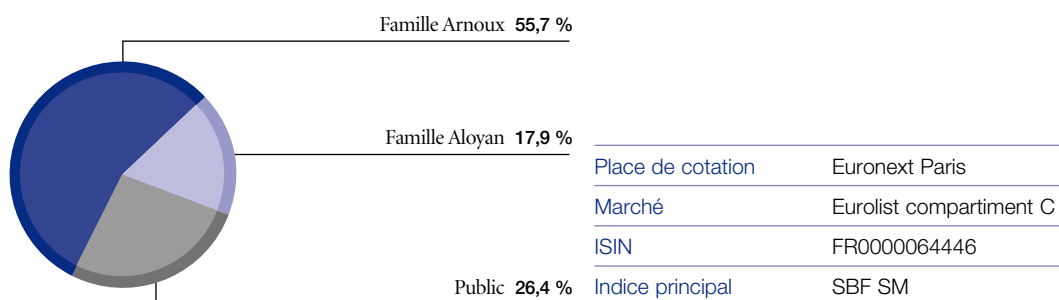


Évolution des résultats



Capitaux propres et trésorerie





### Répartition du capital

# La Bourse

### Évolution du cours de Bourse



### Principales données boursières

(en euros)	2004	2005	2006	2007
Nombre d'actions au 31 décembre	1 920 000	1 920 000	1 920 000	1 920 000
Capitalisation boursière au 31 décembre (en M€)	38,4	45,1	54,9	97,2
Cours + Haut	25,10	25,77	29,85	64,89
Cours + Bas	18,61	18,20	23,16	28,50
Volume Moyen Echangé	1 293	705	557	2 018
Bénéfice par action	0,54	1,32	3,12	3,71
Dividende net	0,15	0,40	0,52	0,90



# Les **États financiers** Sommaire

<b>Rapport de gestion du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2007</b>	<b>7</b>
<b>Comptes consolidés</b>	<b>13</b>
<b>Comptes sociaux</b>	<b>26</b>
<b>Texte des résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire du 10 juin 2008</b>	<b>45</b>



# Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous exposer d'une part la situation de la société et l'évolution de son activité au cours de l'exercice portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2007 en tenant compte des événements importants survenus depuis la date de clôture, des résultats de cette activité, ainsi que l'évolution prévisible de la situation et les perspectives d'avenir, et soumettre d'autre part à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Le présent rapport comprend également le rapport sur la gestion du Groupe au sens des dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce.

Nous vous précisons enfin que cette assemblée devra également statuer sur l'opportunité de décider d'une augmentation de capital réservée aux salariés de la société.

## A. Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

### I. Situation de la société et de son activité au cours de l'exercice 2007

#### Niveau de l'activité

Le volume d'affaires à taux de change courant a progressé de 28 % au cours de l'exercice écoulé par rapport à 2006, avec un chiffre d'affaires consolidé se situant à 118,8 M€.

À taux de change constant, cette progression ressort à 39 %.

Cette augmentation provient essentiellement :

- De la montée en puissance de notre contrat au Yémen,
- Du doublement de l'activité en Russie,
- De la bonne progression (plus de 20 %) des activités au Brésil, au Kazakhstan et en Azerbaïdjan.

L'activité au Tchad et en Iran a été stable. Elle a été en légère progression sur l'Algérie, la Bolivie et la Mongolie.

#### Développements

Le renforcement de notre activité dans le secteur des mines se confirme avec l'obtention d'un contrat majeur d'une enveloppe de 37 M\$ sur 30 mois à Madagascar qui constitue un nouveau pays d'exploitation.

Désormais, CIS est présente à partir de 34 filiales et succursales dans 30 pays représentant 120 sites d'opération.

#### Données statistiques

CIS a continué à renforcer ses parts de marché et l'année 2007 enregistre ainsi une performance exceptionnelle avec la signature et le renouvellement de contrats pour une enveloppe globale de 226 M\$ contre 104 M\$ en 2006.

#### Évolution boursière du cours de l'action CIS

La valeur du titre de CIS a enregistré une très forte augmentation avec hausse du cours de plus de 77 % par rapport à 2006.

#### Analyse du Résultat Opérationnel et de la situation financière de la société

Les mesures prises en matière de gestion courant 2006 se sont poursuivies et ont permis de maintenir un bon niveau de marge opérationnelle.

À la clôture de l'exercice, l'endettement du Groupe était de 4,5 M€ correspondant au prêt souscrit pour l'acquisition des parts de la société CIEPTAL.

La situation financière de la société s'est renforcée avec une augmentation significative de la trésorerie et des capitaux propres.

#### Principaux risques et incertitudes

La société est essentiellement confrontée à ce jour à la situation géopolitique en Iran.

## II. Présentation des comptes

#### Comptes sociaux

#### Principes et méthodes comptables retenus

Nous n'avons à vous signaler aucune modification dans les méthodes d'évaluation des postes du bilan qui vous sont soumis.

#### Présentation du compte de résultats

Le chiffre d'affaires est passé de 34 171 262 euros en 2006 à 44 425 642 euros en 2007, enregistrant ainsi une augmentation de 10 254 380 euros.

Compte tenu des reprises sur provisions et transferts de charges pour 757 437 euros, le total des produits d'exploitation s'élève à 45 183 079 euros contre 34 939 462 euros pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation ressort à 45 809 178 euros contre 34 929 338 euros en 2006, soit une augmentation de 10 879 840 euros.

Les charges comprennent 1 762 136 euros de dotations aux comptes d'amortissements, 90 200 euros de dotations aux provisions pour risques, contre respectivement 293 723 euros et 182 400 euros pour les mêmes postes en 2006.

Le résultat d'exploitation est une perte de 626 099 euros au lieu d'un bénéfice de 10 094 euros en 2006.

Correction faite des produits financiers pour 5 235 883 euros et des charges financières pour 1 264 498 euros, le résultat courant avant impôt est un bénéfice de 3 345 287 euros.

Compte tenu des produits exceptionnels pour 139 918 euros, des charges exceptionnelles pour 104 863 euros et de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice pour 766 047 euros, le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 2 614 294 euros.

#### **Présentation du bilan**

Le total des actifs à long terme s'élève à 6 861 311 euros, dont 1 603 530 euros d'immobilisations financières.

Le total des actifs circulants ressort à 27 240 143 euros, dont 14 319 068 euros de disponibilités, contre respectivement 18 477 333 euros et 7 082 063 euros en 2006.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 765 977 euros au lieu de 659 857 euros pour l'exercice précédent.

Le passif à court terme ressort à 18 414 320 euros au lieu de 12 697 082 euros en 2006.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2007 et avant dividende ressort à 14 650 270 euros contre 13 034 377 euros à la clôture de l'exercice 2006.

#### **Comptes consolidés**

##### **Principes et méthodes comptables retenus**

Nous n'avons à vous signaler aucune modification dans les méthodes d'évaluation des postes du bilan qui vous sont soumis.

Le périmètre de consolidation englobe l'ensemble des sociétés contrôlées par CIS de façon exclusive ou conjointe exerçant toutes leur activité à l'étranger et dont la liste figure dans les documents qui vous ont été remis.

Les comptes de l'exercice 2007 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

##### **Présentation du compte de résultats**

Nous vous précisons que cette présentation vous est faite en milliers d'euros.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 118 815 K€ contre 92 718 K€ en 2006, enregistrant ainsi une augmentation de 26 097 K€.

Le montant net des dotations et reprises pour amortissements et provisions ressort à 2 390 K€.

Le résultat opérationnel est un bénéfice de 14 088 K€ au lieu de 10 928 K€ en 2006.

Le résultat financier ressort en perte de 373 K€ contre un bénéfice de 125 K€ en 2006.

Le résultat avant impôt est un bénéfice de 13 725 K€ au lieu de 11 098 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé est de 8 815 K€ contre 7 218 K€ en 2006.

La part de résultat revenant à CIS, société consolidante, ressort à 7 115 K€ contre 5 993 K€ en 2006.

##### **Présentation du bilan**

Nous vous précisons que cette présentation vous est également faite en milliers d'euros.

Les actifs non courants s'élèvent à 13 763 K€ contre 13 356 K€ en 2006.

Les actifs courants ressortent à 51 050 K€ contre 35 194 K€ en 2006.

Les provisions à long terme s'élèvent à 599 K€ au lieu de 499 K€ en 2006.

Les passifs courants s'élèvent à 31 187 K€ au lieu de 20 798 K€ en 2006.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2007 ressort à 28 485 K€ contre 21 938 K€ à la clôture de l'exercice 2006.

La part des intérêts minoritaires dans les fonds propres est de 2 645 K€ au lieu de 2 189 K€ en 2006.

##### **Précisions diverses**

L'effectif moyen du personnel ressort à 5 948 personnes en 2007 contre 4 715 personnes en 2006.

### **III. Événements d'importance significative survenus depuis la clôture de l'exercice**

Les événements importants de ce début d'exercice sont la signature de nouveaux contrats en Algérie et au Brésil et le démarrage de nos activités à Madagascar.

### **IV. Évolution prévisible de la situation et perspectives d'avenir**

Le contexte mondial demeure extrêmement porteur pour CIS dans les domaines du pétrole, du gaz, des mines et des forces de maintien de la paix.

Au cours du présent exercice, nous allons mettre en œuvre le renforcement de la structure du siège dans les domaines suivants : gestion internationale de la trésorerie, ressources humaines et direction opérationnelle.

### **V. Filiales et participations**

#### **ARCTIC CATERING SERVICES (ACS)**

Cette société créée en 1997 au capital de 90 000 roubles dont le siège se situe à Usinsk en Russie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Elle a connu un maintien de son activité et une amélioration de sa rentabilité.

#### **CIS-EURASIA**

Cette société créée en 1999 au capital de 83 490 roubles dont le siège se situe à Krasnodar en Russie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

La zone d'intervention de cette filiale est la Mer Noire ainsi que la Sibérie occidentale.

Elle a enregistré un développement significatif de son activité avec une progression de son chiffre d'affaires de plus de 70 %.

### **CIS SAKHALIN**

Cette société créée en 2003 au capital de 20 000 roubles dont le siège se situe à Yuzhno-Sakhalinsk en Russie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

CIS-EURASIA possède 50 % du capital social.

Cette filiale a également connue un développement très significatif de son activité ainsi qu'une amélioration de sa rentabilité devenue positive cette année.

### **EASTERN CATERING SERVICES (ECS)**

Cette société créée en 2004 au capital de 50 000 roubles dont le siège se situe à Nakhodka en Russie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

CIS-EURASIA possède 50 % du capital social.

Cette filiale est pour l'instant en sommeil.

### **CIS GÉORGIE**

Cette société créée en 2002 au capital de 2 000 laris dont le siège se situe à Tbilissi en Géorgie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale a été mise en sommeil par suite du constat de perspectives de développement quasiment nulles.

Par ailleurs, le litige en cours avec le client, déjà évoqué dans nos précédents rapports s'est soldé par la signature d'un accord transactionnel dont l'impact a été enregistré dans les comptes de cet exercice.

### **CIS UKRAINE**

Cette société créée en 1996 au capital de 6 000 dollars US dont le siège se situe à Kiev en Ukraine est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité immédiate demeure en sommeil.

### **CIS ASIE**

Cette société créée en 1997 au capital de 583 600 sums dont le siège se situe à Zarafshan en Ouzbékistan est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité immédiate demeure également en sommeil.

### **CIS CATERING OVERSEAS LTD**

Cette société créée en 1994 au capital de 10 000 dollars US dont le siège se situe à Nicosie sur Chypre est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'a toujours pas d'activité opérationnelle développée.

### **CATERING NORTH AFRICA SERVICES**

Cette société créée en 2001 au capital de 1 000 000 dinars dont le siège se situe à Hassi-Messaoud en Algérie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale a été créée en Algérie pour participer aux développements pétroliers et gaziers dans ce pays.

L'acquisition de notre participation dans la société CIEPTAL en 2006 s'est faite à travers CNA qui, de ce fait, a été conduite à cesser son activité opérationnelle.

### **CIEPTAL**

Cette société acquise en 2006 au capital de 100 000 000 dinars et dont le siège se situe à Hassi-Messaoud en Algérie est une filiale à 75 % de notre Groupe.

Le fondateur continue de détenir 25 % des parts et d'apporter son expertise notamment vis-à-vis des acteurs locaux sur le marché algérien du pétrole et du gaz.

Cette filiale a connu un développement de son activité tout en améliorant ses niveaux de marge opérationnelle.

### **CATERING INTERNATIONAL SERVICES MAURITANIE (CISM)**

Cette société créée en 2004 au capital de 15 000 000 ouguiyas dont le siège se situe à Nouakchott en Mauritanie est une filiale à 60 % de notre Groupe, 40 % étant détenus par des partenaires mauritaniens et français.

Cette filiale est en attente de développement des activités pétrolières sur la zone.

### **CIS TCHAD**

Cette société créée en 1998 au capital de 5 000 000 francs CFA dont le siège se situe à N'Djamena au Tchad est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Nous vous rappelons que cette filiale gère depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004 un contrat majeur signé avec le Groupe américain Exxon Mobil, pour l'assister dans la phase de production pétrolière et dans celle concernant les opérations de forage « on shore ».

Notre collaboration avec ce client se poursuit de façon satisfaisante.

### **CIS CAMEROUN**

Cette société créée en 1998 au capital de 5 000 000 francs CFA dont le siège se situe à Douala au Cameroun est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette société n'a plus d'activité directe mais continue d'agir pour les activités du Groupe au Tchad en termes de logistique et d'approvisionnement.

### **MYANMAR CATERING SERVICES (MCS)**

Cette société créée en 1997 au capital de 52 000 dollars US dont le siège se situe à Yangon au Myanmar est une filiale à 85 % de notre Groupe, 15 % étant détenus par un partenaire birman.

Les perspectives étant inexistantes, la dissolution de cette filiale est en cours.

### **NOOSHIN KISH**

Cette société créée en 2002 au capital de 10 000 000 rials dont le siège se situe à Téhéran en Iran est une filiale à 60 % de notre Groupe, 40 % étant détenus par un partenaire iranien.

Malgré un contexte géopolitique tendu, l'activité de cette société s'est légèrement améliorée cette année, mais nous n'en demeurons pas moins prudents sur ses perspectives de développement à court terme.

### CIS BRÉSIL

Cette société créée en 1999 au capital de 2 852 380 réals dont le siège se situe à Macaé au Brésil est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Après une forte croissance d'activité en 2006 nos opérations ont continué de se développer tout en maintenant un bon niveau de rentabilité.

Les perspectives de développement dans ce pays restent très significatives.

### CIS BOLIVIE

Cette société créée en 1998 au capital de 5 027 dollars US dont le siège se situe à Santa Cruz en Bolivie est une filiale à 100 % de notre Groupe.

L'activité de cette filiale s'est encore améliorée avec la signature de nouveaux contrats dans les domaines pétroliers et miniers.

### CIS PÉROU

Cette filiale créée en 2006 afin de pouvoir participer aux nouveaux appels d'offres dans cette zone d'Amérique du Sud n'a pas connu à ce jour de développements commerciaux.

Elle possède un capital de 3 000 sols détenu à 100 % par notre Groupe, son siège se situe à Lima au Pérou.

### CISM VÉNÉZUELA

Cette société créée en 1998 au capital de 20 000 000 bolivars dont le siège se situe à Caracas au Venezuela est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité demeure en sommeil.

### CIS NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette société créée en 2005 au capital de 5 000 000 francs CFP dont le siège se situe à Nouméa est une filiale à 80 % de notre Groupe, 20 % étant détenus par un partenaire local français.

Cette filiale a été créée pour participer au développement minier dans cette île.

## VI. Informations relatives au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires majoritaires :

Actionnaire	Nombre de titres	Pourcentage
Monsieur Régis ARNOUX	661 414	34,03 %
Sté Régis ARNOUX INVESTISSEMENT	320 000	16,47 %
Madame Solange ALOYAN	339 311	17,46 %

## VII. Plan d'options de souscription d'actions par les salariés

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société tenue le 8 janvier 2001 complétée par une délibération du Conseil d'Administration du 25 octobre 2001, il a été mis en place un plan d'options de souscription d'actions par les salariés portant sur 48 000 titres, étant précisé que les options pouvaient être levées à l'expiration d'un délai de Cinq (5) ans à compter du jour où elles ont été décidées par le Conseil d'Administration, soit à partir du 26 octobre 2006.

Un second plan d'options de souscription d'actions par les salariés a été décidé par l'Assemblée Générale réunie le 23 décembre 2002. Il porte sur 76 800 nouveaux titres.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 18 juillet 2005 a procédé à l'attribution de ce second plan en attribuant l'intégralité des 76 800 nouveaux titres, les attributaires disposant d'un délai de deux ans pour lever les options.

Pour la première fois, des options ont été levées en 2007 donnant lieu à l'émission de 23 505 actions nouvelles de laquelle il est résulté une augmentation de capital de 18 804,00 €, portant ainsi son montant de 1 536 000 € à 1 554 804 €, augmentation de capital constatée et entérinée par votre Conseil d'Administration dans sa séance du 28 janvier 2008.

Ces nouveaux titres participeront au dividende de l'exercice.

## VIII. Opérations effectuées par la société sur ses propres titres

Dans le cadre de l'autorisation qui lui a été conférée par votre Assemblée Générale, le Conseil a, au cours de l'exercice 2007, procédé à des achats et ventes de titres en vue de réguler les cours de l'action de la société.

Au 31 décembre 2007, la société disposait en actions propres de 4 029 titres contre 23 867 au 31 décembre 2006.

## IX. Affectation des résultats

La réserve légale étant suffisamment dotée (10 % du capital social), nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 2 614 293,88 euros, de la manière suivante :

Autres Réserves	865 139,38 euros
Dividende	1 749 154,50 euros

Si vous approuvez cette affectation, le dividende net global sera de 1 749 154,50 euros, soit 0,90 euro par action.

Conformément au 2° de l'article 158.3 du Code général des impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

## X. Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le dividende distribué au titre des trois exercices précédents est celui mentionné dans le tableau ci-dessous.

	2004	2005	2006
Nombre d'actions rémunérées	1 920 000	1 920 000	1 920 000
Dividende net par action	0,15 euro	0,40 euro	0,52 euro
Valeur de l'action à la dernière séance boursière suivant la clôture de l'exercice	20,00 euros	23,50 euros	28,60 euros

Nous vous précisons que le dividende versé en 2005 au titre de l'exercice 2004 était intégralement éligible à l'abattement de 50 % prévu à l'article 158.3 du CGI et que celui versé en 2006 au titre de l'exercice 2005 était éligible à l'abattement de 40 % prévu par le même article modifié.

## XI. Dépenses non déductibles du résultat fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que le montant des charges non déductibles fiscalement, hormis l'impôt sur les sociétés, s'est élevé au titre de l'exercice écoulé à 19 994 euros, dont 12 808 euros de charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du CGI.

## XII. Informations concernant les mandataires sociaux

### Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al.3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société.

- Monsieur Régis ARNOUX : Gérant de Régis ARNOUX INVESTISSEMENT (SARL - 13008 Marseille).
- Madame Monique ARNOUX : Néant.
- Madame Solange ALOYAN : Néant.
- Madame Florence FORNARO : Gérante de Mandarine (SARL - 78290 Croissy-sur-Seine).
- Madame Frédérique SALAMON : Néant.
- Monsieur Christian DAUMARIE : Néant.
- Monsieur Henri de BODINAT : Président-Directeur Général de Espérance SA (92000 Nanterre) ; Gérant de Frochot Music Publishing (SARL - 75009 Paris) ; Administrateur de Résonances SA (93200 Saint-Denis).
- Monsieur Michel de BONNECORSE : Néant.

### Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la rémunération brute totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé aux mandataires sociaux.

Ces informations prennent également en compte, le cas échéant, les engagements de toute nature pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

- Monsieur Régis ARNOUX, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : 162 240 euros.
- Madame Monique ARNOUX, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Madame Solange ALOYAN, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Madame Florence FORNARO, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Madame Frédérique SALAMON, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Monsieur Christian DAUMARIE, Administrateur : 24 180 euros à titre de jetons de présence.
- Monsieur Henri de BODINAT, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Monsieur Michel de BONNECORSE, Administrateur : 700 euros à titre de jetons de présence.

## XIII. Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2007 : 7 348 titres représentant 0,38 % du capital social.

Aucun de ces titres ne faisaient l'objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE).

## XIV. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société

Conformément à l'article L.225-102-1 du Code de commerce, portant sur la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité, nous vous rappelons que notre société opère exclusivement à l'étranger.

La stratégie de développement durable de CIS est passée dans sa phase active.

Dans les pays où elle est présente, CIS s'engage au quotidien à concrétiser ses principes d'éthique et ses valeurs.

Les engagements de CIS en matière de développement économique et social sont évolutifs.

CIS adhère au Global Compact : ce contrat a été formalisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) afin d'inciter les entreprises du monde entier à traduire les principes du développement durable en pratiques collectives dans les domaines des droits de l'homme, de l'environnement et des questions relatives au travail.

## **XV. Jetons de présence**

Nous vous demandons de bien vouloir fixer le montant des jetons de présence de votre Conseil d'Administration.

## **XVI. Autorisation d'opérer en bourse**

Nous vous rappelons qu'en dernier lieu votre Assemblée Générale dans sa délibération du 12 juin 2007 a autorisé le Conseil d'Administration et lui a conféré tous pouvoirs à l'effet de permettre à la société d'opérer en Bourse, conformément aux dispositions des articles L.225-209 à L.225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers, sur ses propres actions en vue de réguler leur cours.

Cette autorisation a une durée de validité de dix huit mois qui expirera le 11 décembre 2008.

Nous vous demandons de bien vouloir réitérer cette autorisation pour une nouvelle période de validité de dix huit mois, étant précisé que nous vous proposons de fixer les limites de cette autorisation comme suit : les opérations effectuées à ce titre seraient réalisées à un prix maximum d'achat de Quatre-Vingts (80) euros et minimum de vente de Vingt (20) euros, dans la limite légale de 5 % du capital.

## **XVII. Activités en matière de recherche et de développement**

Eu égard à l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a entrepris aucune action de recherche et développement de nature à lui permettre de bénéficier des avantages fiscaux et financiers susceptibles d'être octroyés dans certains cas par les pouvoirs publics.

Aucune dépense de cette nature n'a été portée à l'actif de notre bilan.

## **XVIII. Fondation d'entreprise**

Conformément à la décision prise par votre Assemblée Générale du 12 juin 2007, notre société a mis en place une fondation d'entreprise dont la création officielle résulte d'un arrêté du Préfet des Bouches du Rhône en date du 11 février 2008 et qui a d'ores et déjà commencé ses travaux.

L'objectif de cette Fondation est dans une 1<sup>re</sup> phase de sélectionner un ou plusieurs candidats (tes) venant de milieux défavorisés souhaitant poursuivre une formation secondaire et universitaire.

Dans une 2<sup>e</sup> phase la Fondation assiste financièrement et accompagne dans sa formation chaque candidat (te) sélectionné pendant tout le déroulement de ses études.

Dans une 3<sup>e</sup> phase elle conseille et assiste chacun d'eux après la réussite de ses examens dans son orientation professionnelle.

## **B. Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Les actionnaires n'ayant pas été consultés relativement à une augmentation de capital réservée aux salariés depuis trois ans, il y a lieu, en application des dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, de statuer sur l'opportunité de procéder à une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne d'entreprise.

Les résolutions que nous vous soumettons au titre de l'Assemblée Extraordinaire vont dans le sens du respect de cette obligation.

Les projets de résolutions que nous avons élaborés ont trait aux diverses questions abordées ci-dessus, de même qu'au quitus des membres du Conseil d'Administration et aux conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, ainsi que sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L.225-42 al.3 du Code de commerce.

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions ainsi soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Un Administrateur

Le Président

## Comptes Consolidés

### Comptes de résultats consolidés (Normes IFRS)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006  
(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2007	31/12/2006
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>(3)</b>	<b>118 815</b>	<b>92 718</b>
Achats consommés		(52 780)	(41 863)
Charges de personnel	(23)	(32 022)	(23 823)
Charges externes		(15 558)	(12 230)
Impôts et taxes		(2 012)	(2 092)
Dotations aux amortissements		(2 637)	(1 798)
Dotations aux provisions	(4)	247	50
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>14 053</b>	<b>10 962</b>
Autres produits et charges opérationnels	(5)	35	(34)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>14 088</b>	<b>10 928</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 309	1 224
Coût de l'endettement financier brut		(1 682)	(1 099)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(6)</b>	<b>(373)</b>	<b>125</b>
<b>Résultat non opérationnel</b>	<b>(7)</b>	<b>10</b>	<b>45</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(3)</b>	<b>13 725</b>	<b>11 098</b>
<b>Impôt Société</b>	<b>(8)</b>	<b>(4 910)</b>	<b>(3 880)</b>
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>8 815</b>	<b>7 218</b>
Part des Minoritaires		(1 700)	(1 225)
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>7 115</b>	<b>5 993</b>
Nombre d'actions		1 920 000	1 920 000
<b>Résultat par action (en euros)</b>		<b>3,71 €</b>	<b>3,12 €</b>
Résultat dilué par action (en euros)		3,53 €	2,98 €

## Bilans Consolidés

(Normes IFRS)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006

(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles nettes	(9)	6 000	6 370
Immobilisations corporelles nettes	(10)	7 580	6 780
Immobilisations financières nettes	(11)	183	206
<b>Total actifs non courants</b>		<b>13 763</b>	<b>13 356</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	(12)	5 168	4 191
Créances clients nettes	(13)	24 625	18 508
Autres Créances	(14)	2 961	2 240
Trésorerie et équivalents de trésorerie		18 296	10 255
<b>Total actifs courants</b>		<b>51 050</b>	<b>35 194</b>
<b>Total actif</b>		<b>64 813</b>	<b>48 550</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		1 533	1 517
Réserves		17 192	12 239
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>7 115</b>	<b>5 993</b>
Intérêts minoritaires		2 645	2 189
<b>Total capitaux propres</b>		<b>28 485</b>	<b>21 938</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions à long terme	(15)	599	499
Dettes financières à long terme		4 542	5 315
<b>Total passifs non courants</b>		<b>5 141</b>	<b>5 814</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions à court terme		0	0
Dettes financières à court terme		244	1
Dettes fournisseurs		12 110	9 344
Dettes fiscales et sociales	(16)	10 875	7 679
Autres passifs à court terme	(17)	7 958	3 774
<b>Total passifs courants</b>		<b>31 187</b>	<b>20 798</b>
<b>Total passif</b>		<b>64 813</b>	<b>48 550</b>

## Tableaux de financement

(Normes IFRS)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006
<b>Flux d'exploitation</b>		
Résultat net	7 115	5 993
<b>Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	2 738	1 980
Parts des intérêts minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	1 700	1 225
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	(10)	(45)
Ecart de conversion	25	(549)
Ecart de conversion sur Minoritaires	(165)	0
Réserve de Consolidation	0	371
Retraitements liés aux IFRS non constitutifs de flux	0	570
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>		
Variation des actifs / passifs relatifs aux clients	(6 117)	(9 453)
Variation des actifs / passifs relatifs aux fournisseurs	2 766	4 286
Variation des stocks	(977)	(1 210)
Variation des autres actifs / passifs d'exploitation	6 630	5 512
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>13 705</b>	<b>8 680</b>
<b>Flux d'investissements</b>		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	(110)	(2 284)
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(2 727)	(6 271)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	37	168
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	(39)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	24	0
Incidence des variations de périmètre	0	(5 315)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(2 776)</b>	<b>(13 741)</b>
<b>Flux de financement</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(998)	(768)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(1 078)	(21)
Précompte payé par les filiales	(561)	(170)
Actions propres	509	(51)
Emissions d'emprunts	0	5 315
Remboursements d'emprunts	(773)	0
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>(2 901)</b>	<b>4 305</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>8 028</b>	<b>(756)</b>
<b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>	<b>10 255</b>	<b>11 148</b>
<b>Incidence des variations de cours de devises</b>	<b>(231)</b>	<b>(137)</b>
<b>Trésorerie nette en fin d'exercice</b>	<b>18 052</b>	<b>10 255</b>

## Tableaux de variation des capitaux propres

(Normes IFRS)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006

(en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultat net	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2005</b>	<b>1 894 740</b>	<b>1 516</b>	<b>10 429</b>	<b>2 532</b>	<b>597</b>	<b>15 074</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	2 532	(2 532)	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(768)	-	-	(768)
Réserve de conversion	-	-	(549)	-	(119)	(668)
Retenues à la source sur dividendes reçus des filiales	-	-	(170)	-	-	(170)
Actions propres	1 393	1	50	-	-	51
Réserve de consolidation	-	-	371	-	-	371
Variation du périmètre de consolidation	-	-	344	-	486	830
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2006	-	-	-	5 993	1 225	7 218
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2006</b>	<b>1 896 133</b>	<b>1 517</b>	<b>12 239</b>	<b>5 993</b>	<b>2 189</b>	<b>21 938</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	5 993	(5 993)	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(998)	-	-	(998)
Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	(1 078)	(1 078)
Réserve de conversion	-	-	26	-	(166)	(140)
Retenues à la source sur dividendes reçus des filiales	-	-	(561)	-	-	(561)
Actions propres	19 838	16	493	-	-	509
Réserve de consolidation	-	-	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2007	-	-	-	7 115	1 700	8 815
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	<b>1 915 971</b>	<b>1 533</b>	<b>17 192</b>	<b>7 115</b>	<b>2 645</b>	<b>28 485</b>

## Notes aux États financiers

(Normes IFRS)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006

### 1. Le Groupe

Les comptes consolidés annuels de CIS clos le 31.12.2007 ont été arrêtés en date du 24.04.2008 par le Conseil d'Administration.

Ces comptes consolidés ont été soumis aux principes des normes IFRS.

Les comptes consolidés sont ceux de Catering International & Services, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales.

Le Groupe exerce son activité à l'étranger. Cette activité est le catering international, et consiste à fournir des services de restauration, d'hôtellerie, de logistique, de maintenance technique et de services affiliés (sécurité, médical, loisirs, ...) en milieux hostiles.

Les clients du Groupe sont constitués d'opérateurs occidentaux, souvent de grande notoriété. Ils opèrent en général à partir d'entités locales indépendantes ou de sociétés mixtes locales dans des activités liées au pétrole, au gaz, aux mines, à l'ingénierie et au BTP.

Les services du Groupe accompagnent ces clients dans leurs opérations qui se situent principalement en pays émergents.

### 2. Principes, règles et méthodes comptables retenus

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé européen doivent préparer, à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2005, leurs états financiers consolidés suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

Les informations financières consolidées que la société Catering International & Services S.A. publie au titre des exercices 2007 et 2006 sont donc établies en référentiel IFRS / IAS.

#### Règles de consolidation

##### Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Catering International & Services de façon exclusive ou conjointe, ou dans lesquelles la société Catering International & Services exerce une influence notable.

Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

#### Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la société Catering International & Services sont consolidés par intégration globale.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence ; il convient de noter qu'au 31 décembre 2007, aucune filiale n'entre dans cette catégorie.

#### Méthodes d'évaluation

##### Conception du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

##### Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées aux taux de change de clôture. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :

- Les postes du bilan (hormis les capitaux propres convertis au cours historique) sont convertis en euros sur la base du cours des devises à la date de clôture de chaque exercice.
- Les éléments du compte de résultat, ainsi que le résultat part du Groupe figurant en capitaux propres, sont valorisés au cours moyen annuel. L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est inscrit dans les réserves de consolidation.

##### Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en «actifs courants» de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en «actifs non courants».

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en «passifs courants».

Tous les autres passifs sont classés en «passifs non courants».

### Immobilisations incorporelles

#### a - Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur, conformément aux normes IFRS 3 et IAS 36.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

#### b - Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité :

	Durée d'utilisation (en années)
Logiciels	3
Clause de non-concurrence	5

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation, conformément à la norme IAS 36, en cas d'indices de perte de valeur.

La société ne dispose pas d'immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée à l'exception d'un fonds commercial exceptionnellement déprécié à 100% en 2004 pour cause de dissolution en cours de la filiale Myanmar Catering Services Ltd.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Agencements et aménagements	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	5
Immobilisations situées à l'étranger	2 à 5 (suivant durée des contrats clients)

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

### Stocks et en-cours

Les stocks peuvent être valorisés (coût de transport inclus) soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écarts significatifs) soit selon la méthode du prix moyen pondéré (suivant les sites d'exploitation sur lesquels a été implanté un nouveau système informatique qui notamment optimise la gestion des stocks).

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

### Clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

### Disponibilités

Le poste disponibilités ne comprend que la trésorerie immédiatement disponible.

### Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux litiges existant à la date de clôture des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture.

### 3. Information sectorielle par zone géographique (Normes IFRS)

Le Groupe exerce 100% de son activité à l'étranger.

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 - Article 24-20°, il est mentionné la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, la ventilation par secteur d'activité n'étant pas mentionnée car inopérable au sein de la société C.I.S. SA.

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé avant impôt se répartissent comme suit par zone géographique (en milliers d'euros) :

	2007	2006
<b>Afrique <sup>(1)</sup></b>		
Chiffre d'affaires	41 057	39 744
Résultat consolidé	6 852	4 212
<b>Asie <sup>(2)</sup></b>		
Chiffre d'affaires	20 339	11 027
Résultat consolidé	608	(3)
<b>CEI <sup>(3)</sup></b>		
Chiffre d'affaires	32 843	21 147
Résultat consolidé	3 324	2 946
<b>Amérique du sud <sup>(4)</sup></b>		
Chiffre d'affaires	24 576	20 800
Résultat consolidé	2 941	3 943
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>118 815</b>	<b>92 718</b>
<b>Résultat consolidé</b>	<b>13 725</b>	<b>11 098</b>

(1) Algérie - Libye - Tchad - Cameroun - Madagascar.

(2) Iran - Yémen - Indonésie - Chine - Mongolie - Turkménistan.

(3) Russie - Kazakhstan - Géorgie - Azerbaïdjan.

(4) Bolivie - Brésil.

### 4. Dotations et reprises aux provisions (Normes IFRS)

Les dotations aux provisions pour dépréciation s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	2007	2006
Provisions pour risques de non recouvrement des créances clients et autres créances	338	213
Provisions pour risques et charges	(91)	(163)
<b>Dotations et reprises aux provisions</b>	<b>247</b>	<b>50</b>

### 5. Autres produits et charges opérationnels (Normes IFRS)

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	2007	2006
Litiges Fournisseurs	0	(31)
Litiges Prud'homaux	(30)	0
Indemnités d'Assurances	58	0
Pertes sur livraisons exports	(66)	0
Indemnités reçues sur autres litiges	54	0
Pénalités	(2)	(16)
Différences de Règlements	21	13
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>35</b>	<b>(34)</b>

## 6. Coût de l'endettement financier net (Normes IFRS)

Le résultat financier s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2007	2006
Autres intérêts et produits assimilés	385	315
Intérêts sur emprunts	(345)	(95)
Autres Intérêts et charges assimilées	(148)	(131)
Différences sur opérations de Change	(265)	36
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(373)</b>	<b>125</b>

## 7. Résultat non opérationnel (Normes IFRS)

Le résultat non opérationnel s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2007	2006
Résultat sur cessions d'immobilisations	10	45
<b>Résultat non opérationnel</b>	<b>10</b>	<b>45</b>

## 8. Impôts sur les sociétés (Normes IFRS)

L'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2007	2006
Provision pour impôt France	(98)	(56)
Provisions pour impôts sur établissements stables à l'étranger	(668)	(690)
Provisions pour impôts filiales	(4 203)	(2 721)
Impôts Différés	59	(413)
<b>Charges (produits) d'impôts sur les sociétés</b>	<b>(4 910)</b>	<b>(3 880)</b>

## 9. Immobilisations incorporelles (Normes IFRS)

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2007	31/12/2006
Logiciels	203	91
Ecart d'Acquisition	4 178	4 178
Fonds Commercial	117	117
Clause de non concurrence	2 250	2 250
Autres Immobilisations Incorporelles	49	52
Amortissements et dépréciations	(797)	(318)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>6 000</b>	<b>6 370</b>

## 10. Immobilisations corporelles (Normes IFRS)

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2007	31/12/2006
Constructions et Bases-Vie	4 224	3 600
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 946	3 358
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 841	1 191
Matériel de transport	3 325	2 644
Matériel de bureau et informatique, mobilier	877	821
Amortissements et provisions	(6 633)	(4 834)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>7 580</b>	<b>6 780</b>

## 11. Immobilisations financières (Normes IFRS)

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2007	31/12/2006
Dépôts et cautionnements	70	130
Prêts et autres immobilisations financières	113	76
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>183</b>	<b>206</b>

## 12. Stocks (Normes IFRS)

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2007	31/12/2006
Stocks de marchandises	5 168	4 191
Provisions pour dépréciation	-	-
<b>Stocks nets</b>	<b>5 168</b>	<b>4 191</b>

## 13. Créances clients (Normes IFRS)

Les créances clients s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2007	31/12/2006
Comptes clients	25 196	19 450
Provisions clients douteux	(571)	(942)
<b>Créances clients nettes</b>	<b>24 625</b>	<b>18 508</b>

## 14. Autres actifs courants (Normes IFRS)

Les autres actifs courants se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2007	31/12/2006
Avances et acomptes versés sur commandes	416	47
Impôts Différés	49	46
Autres créances	1 853	1 416
Provisions créances douteuses	(168)	(169)
Charges constatées d'avance	811	900
<b>Autres actifs courants</b>	<b>2 961</b>	<b>2 240</b>

### 15. Provisions et autres passifs à long terme (Normes IFRS)

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2007	31/12/2006
Litiges Prud'homaux	322	241
Autres Litiges	25	15
Provision pour Démantèlement	105	105
Provision Retraite	147	138
<b>Provisions et autres passifs à long terme</b>	<b>599</b>	<b>499</b>

### 16. Dettes fiscales et sociales (Normes IFRS)

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2007	31/12/2006
Charges d'impôt	3 632	2 083
Impôts Différés	349	405
Autres charges à payer	6 894	5 191
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>10 875</b>	<b>7 679</b>

### 17. Autres passifs à court terme (Normes IFRS)

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2007	31/12/2006
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 948	3 323
Dettes sur immobilisations	348	128
Actionnaires, versement sur augmentation de capital	492	0
Autres dettes	170	323
<b>Autres Passifs à Court Terme</b>	<b>7 958</b>	<b>3 774</b>

### 18. Capitaux propres (Normes IFRS)

Le capital social de Catering International & Services est composé au 31 décembre 2007 de 1 920 000 actions d'une valeur nominale de 0,80 euro.

Au 31.12.2007, la société dispose en actions propres de 4 029 titres comptabilisés en déduction des capitaux propres pour 174 411 €.

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2006, 23 867 titres valorisés à 683 073 € étaient auto-détenus et comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale a décidé de procéder à une distribution de dividendes de 998 400 euros.

### 19. Risques et engagements (Normes IFRS)

- Il n'existe pas d'engagements en matière de crédit-bail.
- Des litiges prud'homaux ont été provisionnés au cours de l'exercice à hauteur de 322 K€.
- Le montant des engagements donnés à la date du 31 décembre 2007 est de 10 357 K€.
- Les engagements reçus de la part de la COFACE s'élèvent à 1.492 K€.

### 20. Engagements retraite (Normes IFRS)

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan consolidé d'un montant de 147 K€.

L'engagement est calculé conformément à la méthode préférentielle, d'après l'ancienneté acquise à la date de départ en retraite.

Cet engagement ne concerne que le personnel (siège et expatriés) en activité au sein de la société au 31 décembre 2007.

## 21. Rémunération des dirigeants (Normes IFRS)

<b>Organes de direction :</b>	<b>162 K€</b>
■ dont Salaire Brut	150 K€
■ dont Avantages en Nature	3 K€
■ dont Jetons de Présence	9 K€
<b>Autres Membres du Conseil d'Administration</b>	<b>79 K€</b>

## 22. Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

## 23. Personnel (Normes IFRS)

L'évolution des frais de personnel et des effectifs s'analyse comme suit (frais de personnel en milliers d'euros) :

	2007			2006		
	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur
Personnel Siège	34	2 818	-	31	2 303	-
Personnel Expatrié	166	5 442	-	116	4 041	-
Personnel Local	5 078	23 762	-	4 190	17 108	-
<b>Total Effectif CIS</b>	<b>5 278</b>	<b>32 022</b>	<b>-</b>	<b>4 337</b>	<b>23 452</b>	<b>-</b>
Personnel Local Extérieur	670	-	3 717	378	-	2 256
Stocks Options	-	(*)	-	-	371	-
<b>Effectif géré par le Groupe</b>	<b>5 948</b>	<b>32 022</b>	<b>3 717</b>	<b>4 715</b>	<b>23 823</b>	<b>2 256</b>

(\*) Plan de stock-options : La norme IFRS 2 qui s'intitule « Paiement fondé sur des actions » s'impose dans les comptes consolidés des entreprises cotées à partir de 2005.

La société CIS a fait bénéficier ses salariés de deux plans de stock-options, le premier en octobre 2001 et le second en juillet 2005.

Les charges comptabilisées en application de la norme IFRS 2 ont été les suivantes :

### 31/12/05 :

Charges 2005 Plan 1	0 K€
Charges 2005 Plan 2	653 K€
<b>Total 2005</b>	<b>653 K€</b>

### 31/12/06 :

Charges 2006 Plan 1	61 K€
Charges 2006 Plan 2	310 K€
<b>Total 2006</b>	<b>371 K€</b>

Au total, sur les deux derniers exercices, ces charges se sont donc élevées à 1 024 K€.

Il n'y a plus lieu d'enregistrer une quelconque charge concernant la réévaluation à la juste valeur des options de souscription d'actions au titre des deux plans de stock-options mis en place chez CIS.

**24. Périmètre de consolidation (Normes IFRS)**

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-après :

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage du Groupe	
		2007	2006
CIS	Société mère	100 %	100 %
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100 %	100 %
CIS-EURASIA	Intégration globale	100 %	100 %
CIS UKRAINE	Intégration globale	100 %	100 %
CIS ASIE	Intégration globale	100 %	100 %
CIS CATERING OVERSEAS Ltd.	Intégration globale	100 %	100 %
MYANMAR CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	85 %	85 %
CIS CAMEROUN	Intégration globale	100 %	100 %
CIS TCHAD	Intégration globale	100 %	100 %
CIS BOLIVIE	Intégration globale	99 %	99 %
CISM VENEZUELA	Intégration globale	100 %	100 %
CIS BRASIL	Intégration globale	100 %	100 %
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	Intégration globale	100 %	100 %
NOOSHIN KISH	Intégration globale	60 %	60 %
CIS GEORGIE	Intégration globale	100 %	100 %
CIS SAKHALIN	Intégration globale	100 %	100 %
EASTERN CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100 %	100 %
CISM MAURITANIE	Intégration globale	60 %	60 %
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	Intégration globale	80 %	80 %
CIS PERU	Intégration globale	100 %	100 %
CIEPTAL	Intégration globale	75 %	75 %

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société C.I.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

### 2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles a été effectuée en conformité avec les méthodes du Groupe décrites dans la note de l'annexe relative aux méthodes d'évaluation.
- une note de l'annexe relative aux méthodes d'évaluation expose la méthode retenue pour la conversion en euros des comptes des sociétés étrangères.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié ainsi que l'application des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille, le 23 Mai 2008  
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet COPHOTRI  
Représenté par :  
Cédric BARBEROUX

Cabinet SYREC  
Représenté par :  
Luc CHAMOULEAU

## Comptes sociaux

### Bilan Actif (en euros)

	Exercice N clos le 31/12/2007			N-1 le 31/12/2006
	Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	176 653	79 386	97 267	16 796
Fonds Commercial	116 960	116 960	0	0
Autres immobilisations incorporelles	2 268 500	566 714	1 701 786	2 153 019
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	2 499 458	695 099	1 804 358	2 376 656
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 765 265	1 269 673	495 592	733 483
Autres immobilisations corporelles	3 076 074	1 917 297	1 158 778	1 077 581
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	1 506 020	0	1 506 020	1 506 020
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	398
Prêts	83 000	0	83 000	50 000
Autres immobilisations financières	14 510	0	14 510	14 510
<b>Total (II)</b>	<b>11 506 440</b>	<b>4 645 129</b>	<b>6 861 311</b>	<b>7 928 464</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements	2 556 395	0	2 556 395	2 744 598
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	73 056	0	73 056	38 876
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	7 920 775	0	7 920 775	6 086 791
Autres créances	1 793 367	324 689	1 468 678	992 106
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	174 411	0	174 411	683 073
Disponibilités	14 319 068	0	14 319 068	7 082 063
<b>Comptes de régularisations</b>				
Charges constatées d'avance	727 760	0	727 760	849 826
<b>Total (III)</b>	<b>27 564 832</b>	<b>324 689</b>	<b>27 240 143</b>	<b>18 477 333</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Primes de remboursement des obligations (V)</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Écarts de conversion actif (VI)</b>	<b>177 264</b>		<b>177 264</b>	<b>161 343</b>
<b>Total général (I à VI)</b>	<b>39 248 536</b>	<b>4 969 818</b>	<b>34 278 718</b>	<b>26 567 140</b>

## Bilan Passif (en euros)

	Exercice N clos le 31/12/2007	N-1 le 31/12/2006
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel	1 536 000	1 536 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	21 655	21 655
Écarts de réévaluation	0	0
Réserve légale	153 600	153 600
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	10 324 721	9 596 078
Report à nouveau	0	0
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 614 294</b>	<b>1 727 044</b>
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
<b>Total (I)</b>	<b>14 650 270</b>	<b>13 034 377</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
<b>Total (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	336 000	255 500
Provisions pour charges	429 977	404 357
<b>Total (III)</b>	<b>765 977</b>	<b>659 857</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	586	122
Emprunts et dettes financières divers	1 498 490	559 814
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 693 717	3 129 192
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 363 220	6 213 672
Dettes fiscales et sociales	3 216 677	2 626 721
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 130	24 448
Autres dettes	618 500	143 113
<b>Compte de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	0	0
<b>Total (IV)</b>	<b>18 414 320</b>	<b>12 697 082</b>
<b>Écarts de conversion passif (V)</b>	<b>448 150</b>	<b>175 824</b>
<b>Total général (I à V)</b>	<b>34 278 718</b>	<b>26 567 140</b>

## Compte de Résultats (en euros)

	Exercice N clos le 31/12/2007			N-1 le 31/12/2006
	France	Exportations	Total	
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue : biens	0	0	0	0
Production vendue : services	0	44 425 642	44 425 642	34 171 262
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>0</b>	<b>44 425 642</b>	<b>44 425 642</b>	<b>34 171 262</b>
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subvention d'exploitation			0	0
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			757 437	768 170
Autres produits			0	0
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>45 183 079</b>	<b>34 939 432</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 774 313	17 120 782
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			188 180	(714 114)
Autres achats et charges externes			11 236 746	7 994 804
Impôts, taxes et versements assimilés			138 888	165 302
Salaires et traitements			10 734 516	8 151 006
Charges sociales			1 796 318	1 465 329
<b>Dotations d'exploitation</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 762 136	293 723
Sur immobilisations : dotations aux provisions			0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions			0	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions			90 200	182 400
Autres charges			87 880	270 107
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>45 809 178</b>	<b>34 929 338</b>
<b>1- Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>(626 099)</b>	<b>10 094</b>
<b>Opérations en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

## Compte de Résultats (suite) (en euros)

	Exercice N clos le 31/12/2007	N-1 le 31/12/2006
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations	4 204 256	2 354 998
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	363 379	255 713
Reprises sur provisions et transferts de charges	161 343	120 058
Différences positives de change	506 905	289 644
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>5 235 883</b>	<b>3 020 412</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	177 264	161 343
Intérêts et charges assimilées	25 096	15 970
Différences négatives de change	1 062 138	485 168
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	39 786
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>1 264 498</b>	<b>702 268</b>
<b>2- Résultat financier (V-VI)</b>	<b>3 971 385</b>	<b>2 318 145</b>
<b>3- Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>3 345 287</b>	<b>2 328 238</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	116 864	24 535
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 423	50 878
Reprises sur provisions et transferts de charges	630	157 470
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>139 918</b>	<b>232 883</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	102 640	63 740
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 224	24 459
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>104 863</b>	<b>88 199</b>
<b>4- Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>35 054</b>	<b>144 684</b>
<b>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (X)</b>	<b>766 047</b>	<b>745 878</b>
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>50 558 879</b>	<b>38 192 727</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>47 944 585</b>	<b>36 465 683</b>
<b>5- Bénéfice ou perte (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>2 614 294</b>	<b>1 727 044</b>

## Préambule des annexes

Annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice, avec un total de bilan de 34 278 718 euros et un compte de résultat présenté sous forme de liste, avec un chiffre d'affaires de 44 425 642 euros et un bénéfice de 2 614 294 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sociaux annuels de CIS clos le 31 décembre 2007 ont été arrêtés en date du 24 avril 2008 par le Conseil d'Administration.

### Faits caractéristiques de l'exercice

La société CIS SA s'est implantée dans un nouveau pays d'activité : Madagascar avec la signature d'un contrat majeur de 37 millions de Dollars US sur une durée de 30 mois et dont le démarrage est prévu courant février 2008.

### Règles et méthodes comptables

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présupposant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99.03 du 29/04/99 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Il est également spécifié que les états comptables ont été établis en application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs modifié par le règlement CRC 2003-07 et du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

#### Permanence des règles et méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Aucune immobilisation ne répond aux critères de décomposition dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

Les amortissements sont pratiqués, en ce qui concerne les investissements situés à l'étranger, sur la durée des contrats qui correspond à la durée d'utilisation.

## Immobilisations et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

#### ■ Immobilisations incorporelles

Elles correspondent principalement aux :

- Fonds commercial exceptionnellement amorti à 100% en 2004 pour cause de dissolution en cours de la filiale Myanmar Catering Services Ltd.
- Logiciels amortis sur 3 ans.
- Clause de non-concurrence liée à l'opération de croissance externe et amortie sur 5 ans.

#### ■ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition).

#### ■ Amortissements pour dépréciation

Ils sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- |                                          |                                              |
|------------------------------------------|----------------------------------------------|
| ■ Agencements :                          | 10 ans                                       |
| ■ Matériel de transport :                | 5 ans                                        |
| ■ Matériel de bureau et informatique :   | 3 ans                                        |
| ■ Mobilier de bureau :                   | 5 ans                                        |
| ■ Immobilisations situées à l'étranger : | 2 à 5 ans<br>(suivant la durée des contrats) |

#### ■ Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Celle-ci est généralement déterminée par référence au montant des capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée par l'appréciation des perspectives et des plus-values latentes.

#### ■ Stocks et en-cours

Les stocks peuvent être valorisés (coût de transport inclus) soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écarts significatifs) soit selon la méthode du prix moyen pondéré (suivant les sites d'exploitation sur lesquels a été implanté un nouveau système informatique qui notamment optimise la gestion des stocks).

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

#### ■ Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ou de réalisation d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

**■ Opérations en devises**

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice.

Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes « écarts de conversion » au bilan.

Les pertes de change latentes résultant de cette conversion font l'objet d'une provision.

**■ Valeurs Mobilières de Placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres de la société CIS qui sont auto-détenus sont inscrits en valeurs mobilières de placement.

## Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultats

### Immobilisations - valeurs brutes (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	88 485	88 168	0	176 653
Fonds Commercial	116 960	0	0	116 960
Autres Immobilisations Incorporelles	18 500	0	0	18 500
Clause de non concurrence	2 250 000	0	0	2 250 000
<b>Total</b>	<b>2 473 945</b>	<b>88 168</b>	<b>0</b>	<b>2 562 113</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Construction de Bases-Vie	2 376 656	122 801	0	2 499 457
Matériel et outillage industriel	1 746 152	19 113	0	1 765 265
Installations générales & agencements	751 657	268 674	0	1 020 331
Matériel de transport	1 538 619	111 783	115 943	1 534 459
Matériel de bureau et informatique	479 940	54 066	12 721	521 285
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>6 893 024</b>	<b>576 437</b>	<b>128 664</b>	<b>7 340 797</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	1 506 020	0	0	1 506 020
Autres titres immobilisés	398	0	398	0
Prêts	50 000	33 000	0	83 000
Dépôts & cautions versées	14 510	0	0	14 510
<b>Total</b>	<b>1 570 928</b>	<b>33 000</b>	<b>398</b>	<b>1 603 530</b>
<b>Total Général</b>	<b>10 937 897</b>	<b>697 605</b>	<b>129 062</b>	<b>11 506 440</b>

### Amortissements (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	71 689	7 697	0	79 386
Fonds Commercial	116 960	0	0	116 960
Autres Immobilisations Incorporelles	2 980	1 234	0	4 214
Clause de non concurrence	112 500	450 000	0	562 500
<b>Total</b>	<b>304 129</b>	<b>458 931</b>	<b>0</b>	<b>763 060</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Construction de Bases-Vie	0	695 099	0	695 099
Matériel et outillage industriel	1 012 669	257 004	0	1 269 673
Installations générales & agencements	343 850	107 856	0	451 706
Matériel de transport	967 348	193 380	113 719	1 047 009
Matériel de bureau et informatique	381 437	49 866	12 721	418 582
<b>Total</b>	<b>2 705 304</b>	<b>1 303 205</b>	<b>126 440</b>	<b>3 882 069</b>
<b>Total Général</b>	<b>3 009 433</b>	<b>1 762 136</b>	<b>126 440</b>	<b>4 645 129</b>

**Provisions** (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Pour litiges	255 500	80 500	0	336 000
Pour pertes de change	161 343	177 264	161 343	177 264
Pour pensions et obligations similaires	137 700	9 700	0	147 400
Provision pour Démantèlement	105 314	0	0	105 314
<b>Total</b>	<b>659 857</b>	<b>267 464</b>	<b>161 343</b>	<b>765 978</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
Sur comptes clients	255 574	0	255 574	0
Sur comptes courants	663 072	0	501 863	161 209
Sur créances diverses	163 480	0	0	163 480
Sur valeurs mobilières de placement	630	0	630	0
<b>Total</b>	<b>1 082 756</b>	<b>0</b>	<b>758 067</b>	<b>324 689</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 742 613</b>	<b>267 464</b>	<b>919 410</b>	<b>1 090 667</b>

**État des échéances des créances et des dettes** (en euros)

	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an
<b>CREANCES</b>			
<b>Actif immobilisé</b>			
Participations	1 506 020		1 506 020
Prêts	83 000	33 833	49 167
Dépôts & cautions versées	14 510	14 510	
<b>Actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	0	0	
Autres créances clients	7 920 775	7 920 775	
Personnel et comptes rattachés	31 345	31 345	
Etat et autres collectivités publiques	234 307	234 307	
Groupe et associés	1 115 315	1 115 315	
Fournisseurs comptes débiteurs	113 189	113 189	
Débiteurs divers	299 211	299 211	
Avances sur commandes	73 056	73 056	
Charges constatées d'avance	727 760	727 760	
<b>Total</b>	<b>12 118 488</b>	<b>10 563 301</b>	<b>1 555 187</b>
<b>DETTES</b>			
Découverts bancaires	586	586	
Groupe et associés	1 498 490	1 498 490	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 363 220	6 363 220	
Clients comptes créditeurs	126 483	126 483	
Avances clients	6 693 717	6 693 717	
Personnel, comptes rattachés et dettes sociales	2 460 528	2 460 528	
Etat et autres collectivités publiques	60 649	60 649	
Dettes sur immobilisations	23 130	23 130	
Actionnaires, versement sur augmentation de capital	492 017	492 017	
Autres dettes	695 500	695 500	
<b>Total</b>	<b>18 414 320</b>	<b>18 414 320</b>	<b>0</b>

**Éléments concernant les entreprises liées et les participations** (en euros)

Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	participation
<b>AU BILAN</b>		
Participations	1 506 020	
Autres Créances	1 115 315	
Provisions pour dépréciation des comptes courants	(161 209)	
Emprunts et dettes financières divers	1 498 490	
Dettes sur immobilisations financières	23 130	
<b>AU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
Chiffre d'Affaires (Assistance Tech. & Redevance de Marque)	817 653	
Reprise sur Provisions d'Exploitation	501 863	
Autres Achats et Charges Externes	11 129	
Différence Positive de Change	95 402	
Produits Financiers de Participations	4 204 256	

**Charges à payer** (en euros)

Personnel, comptes rattachés et dettes sociales	2 053 077
Etat et autres collectivités publiques	24 012
Fournisseurs	417 804
<b>Total</b>	<b>2 494 893</b>

**Charges constatées d'avance** (en euros)

Charges d'exploitation	727 760
------------------------	---------

**Composition du capital social**

Le capital social est composé de 1.920.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,80 euro.

Au 31.12.2007, la société dispose en actions propres de 4 029 titres représentant une valeur brute de 174 411 €.

Il est rappelé qu'au 31.12.2006, 23 867 titres valorisés à 683 703 € (en valeur brute) étaient auto-détenus.

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultat net	Total
<b>Capitaux propres au 01/01/2006</b>	<b>1 920 000</b>	<b>1 536 000 €</b>	<b>7 853 844 €</b>	<b>2 685 488 €</b>	<b>12 075 333 €</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			2 685 488 €	(2 685 488 €)	0 €
Distribution de dividendes			(768 000 €)		(768 000 €)
Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2006				1 727 044 €	1 727 044 €
<b>Capitaux propres au 31/12/2006</b>	<b>1 920 000</b>	<b>1 536 000 €</b>	<b>9 771 333 €</b>	<b>1 727 044 €</b>	<b>13 034 377 €</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			1 727 044 €	(1 727 044 €)	0 €
Distribution de dividendes			(998 400 €)		(998 400 €)
Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2007				2 614 294 €	2 614 294 €
<b>Capitaux propres au 31/12/2007</b>	<b>1 920 000</b>	<b>1 536 000 €</b>	<b>10 499 976 €</b>	<b>2 614 294 €</b>	<b>14 650 270 €</b>

### Ventilation du chiffre d'affaires (en euros)

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 - Article 24-20°, il est mentionné la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, la ventilation par secteur d'activité n'étant pas mentionnée car inopérable au sein de la société C.I.S. SA

#### Secteurs géographiques :

CEI	16 992 161
Afrique	13 767 581
Moyen-Orient	8 794 197
Asie	4 871 703
<b>Total</b>	<b>44 425 642</b>

### Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

### Détail des produits et charges exceptionnels (en euros)

	Charges	Produits
Charges exceptionnelles sur comptes clients, fournisseurs et tiers	(5 524)	
Produits exceptionnels sur comptes clients, fournisseurs et tiers		4 965
Pénalités & Litiges	(1 532)	10 900
Prud'hommes & Indemnités Transactionnelles	(29 879)	43 000
Pertes & Indemnités sur Livraison de Vivres	(65 705)	58 000
Cessions & mises au rebut d'immobilisations corporelles	(2 223)	22 423
Dotations & reprises de provisions pour dépréciation des VMP		630
<b>Total</b>	<b>(104 863)</b>	<b>139 918</b>

### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 - Article 24-20°

L'impôt sur le bénéfice se répartit comme suit :

	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat après Impôt
Résultat Courant	3 345 287 €	758 103 €	2 587 184 €
Résultat Exceptionnel (Hors Participation)	35 054 €	7 944 €	27 110 €
Résultat Comptable (Hors Participation)	3 380 341 €	766 047 €	2 614 294 €

### Crédit Bail

Néant.

### Provisions pour risques (article 531-2/4 du PCG)

Les litiges prud'homaux ont été provisionnés à hauteur de 322 000 €.

Les autres litiges ont été provisionnés à hauteur de 14 000 €.

### Engagements hors bilan

- Le montant des engagements bancaires donnés à la date du 31.12.2007 est de 12.308.214 €.
- Les engagements reçus de la part de la COFACE s'élèvent à 1.491.746 €.

### Engagements en matière de retraite

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 147 400 euros.

L'engagement est calculé conformément à la méthode préférentielle, d'après l'ancienneté acquise à la date de départ en retraite.

Cet engagement ne concerne que le personnel en activité au sein de la société au 31 décembre 2007.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de rotation moyen du personnel : 5%
- Revalorisation des salaires : 3% annuel
- Rendement Financier Actif Long Terme (Actualisation) : 3,50% l'an
- Coefficient de Mortalité Séparé selon les tables de mortalité Hommes / Femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 88-90)

### Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

### Rémunération des dirigeants (en euros)

Organes de direction :	162 240 €
dont Salaire Brut	150 000 €
dont Avantages en Nature	3 240 €
dont Jetons de Présence	9 000 €
dont Retraite Complémentaire	0 €
Jetons de Présence des autres membres du Conseil d'Administration	78 880 €

### Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

### Effectif moyen

**Personnel salarié : 1 582** France : 34 Étranger : 1 548

**Liste des filiales** (en euros)

Sociétés	Part de Capital	Capital Social (Valeur d'origine)	Capitaux Propres hors Capital Social (Cours de Clôture)	Résultat du dernier Exercice (Cours Moyen)	Capitaux Propres avant Résultat de l'Exercice (Cours de Clôture)
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	100,0%	14 454 €	406 954 €	230 383 €	191 025 €
CIS EURASIA	100,0%	3 250 €	835 610 €	131 936 €	706 925 €
CIS UKRAINE	100,0%	4 811 €	(735 €)	0 €	4 076 €
CIS ASIE	100,0%	7 890 €	(7 583 €)	0 €	308 €
CIS CATERING OVERSEAS Ltd.	100,0%	8 129 €	147 066 €	148 326 €	6 869 €
MYANMAR CATERING SERVICES Ltd.	85,0%	48 254 €	(12 930 €)	0 €	35 324 €
CIS CAMEROUN	100,0%	7 622 €	0 €	0 €	7 622 €
CIS TCHAD	100,0%	7 622 €	0 €	0 €	7 622 €
CIS BOLIVIE	99,0%	4 643 €	969 777 €	1 136 953 €	(162 533 €)
CISM VENEZUELA	100,0%	28 931 €	(22 600 €)	0 €	6 331 €
CIS BRASIL	99,9%	1 301 792 €	1 414 706 €	1 789 290 €	927 208 €
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	99,9%	15 463 €	1 317 926 €	3 184 261 €	(1 850 873 €)
NOOSHIN KISH	60,0%	1 432 €	2 243 459 €	938 746 €	1 306 145 €
CIS GEORGIA	100,0%	998 €	(212 669 €)	0 €	(211 671 €)
CIS SAKHALIN	50,0%	681 €	653 268 €	859 989 €	(206 040 €)
EASTERN CATERING SERVICES	50,0%	1 502 €	202 017 €	8 339 €	195 180 €
CATERING INTERNATIONAL SERVICES MAURITANIE	60,0%	46 333 €	(11 051 €)	0 €	35 282 €
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	80,0%	41 900 €	(6 400 €)	(1 237 €)	36 738 €
CIS PEROU	100,0%	769 €	(88 €)	0 €	681 €

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices (en euros)

Nature des indications	Exercice N - 4 2003	Exercice N - 3 2004	Exercice N - 2 2005	Exercice N - 1 2006	Exercice N 2007
<b>Capital de fin d'exercice</b>					
Capital Social	1 536 000	1 536 000	1 536 000	1 536 000	1 536 000
Nombre des actions ordinaires existantes	1 920 000	1 920 000	1 920 000	1 920 000	1 920 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
par exercice des droits de souscriptions	-	-	-	-	-
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	35 182 395	24 607 356	28 150 351	34 171 262	44 425 642
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 492 353	2 179 548	2 096 808	2 064 690	4 490 531
Impôts sur les bénéfices	464 804	511 378	869 361	745 878	766 047
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	658 460	799 512	2 685 488	1 727 044	2 614 294
Résultat distribué	499 200	288 000	768 000	998 400	1 749 155
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,06	0,87	0,64	0,69	1,94
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,34	0,42	1,40	0,90	1,36
Dividende net attribué à chaque action	0,26	0,15	0,40	0,52	0,90
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés au siège pendant l'exercice	17	17	20	21	24
Montant de la masse salariale totale (siège et expatriés) de l'exercice	6 569 110	6 840 584	7 345 550	8 151 006	10 734 516
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 132 854	1 034 632	1 318 262	1 465 329	1 796 318

## Rapport général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société C.I.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2- Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'évaluation des immobilisations incorporelles a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables.
- les titres de participation sont évalués selon les modalités présentées en note « Règles et méthodes comptables ». Nous avons examiné les éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et notamment l'appréciation des perspectives.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié ainsi que l'application des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Marseille, le 23 Mai 2008  
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet COPHOTRI  
Représenté par :  
Cédric BARBEROUX

Cabinet SYREC  
Représenté par :  
Luc CHAMOULEAU

## Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport se rattachant à l'exercice clos le 31.12.2007 :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président-Directeur Général ;
- de l'étendue des pouvoirs du Directeur Général Délégué.

### I. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

#### 1.1. Composition du conseil

Votre Conseil d'Administration est, aujourd'hui, composé de 8 membres. La liste des Administrateurs de la société, ainsi que les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

- Monsieur ARNOUX Régis, Président-Directeur Général ; également Gérant de Régis Arnoux Investissement (SARL - 13008 Marseille) ;
- Madame ARNOUX Monique : Néant ;
- Madame ALOYAN Solange : Néant ;
- Madame FORNARO Florence : Gérante de Mandarine (SARL - 78290 Croissy-sur-Seine)
- Madame SALAMON Frédérique : Néant ;
- Monsieur DAUMARIE Christian : Néant ;
- Monsieur de BODINAT Henri : Président-Directeur Général de Espérance SA (92000 Nanterre) ; Gérant de Frochot Music Publishing (SARL - 75009 Paris) ; Administrateur de Résonnances SA (93200 Saint-Denis) ;
- Monsieur de BONNECORSE Michel : Néant ;

#### 1.2. Fréquence des réunions

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni à 8 occasions.

#### 1.3. Convocations des Administrateurs

Conformément aux statuts les Administrateurs ont été convoqués par tous moyens, dans des délais raisonnables.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels ainsi que les comptes annuels.

#### 1.4. Information des Administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations comptables et financières nécessaires à la mission des Administrateurs leur ont été communiqués avant chaque réunion.

#### 1.5. Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social, à l'exception des réunions qui arrêtent les comptes semestriels et les comptes annuels qui se tiennent à Paris.

#### 1.6. Comités spécialisés

Depuis 2003, un comité exécutif, qui ne possède qu'un pouvoir consultatif, est chargé d'examiner les questions qui lui sont soumises par son Président dans les domaines suivants :

- Analyse de la situation financière du Groupe ;
- Stratégie d'ensemble de l'entreprise ;
- Grandes orientations dans les actions commerciales et opérationnelles ;
- Développement, croissance interne et externe ;
- Investissements ;
- Communication interne et externe ;
- Politique en matière de recrutement et de gestion du personnel.

Ce comité est à ce jour composé des personnes suivantes :

- Le Président-Directeur Général ;
- Le Directeur Financier ;
- Le Directeur des Opérations ;
- Le Directeur Juridique et de la Communication ;
- ainsi que de 2 membres extérieurs à l'entreprise (également Administrateurs de CIS).

#### 1.7. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion.

## II. Procédures de contrôle interne

Notre société a mis au point de nouvelles procédures de contrôle interne, en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse, la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

#### 2.1. Objectifs du contrôle interne

Les mesures et procédures de contrôle interne de la société CIS ont pour objectif de prévenir les risques résultant de l'activité de l'entreprise, et de veiller à ce que l'ensemble des opérations réalisées respectent les procédures mises en place par la société, ainsi que les lois et règlements actuellement en vigueur.

Ces procédures visent prioritairement à s'assurer de la fiabilité et de la sincérité des informations financières et comptables communiquées par l'entreprise.

Elles tiennent compte des particularités de l'activité de la société qui s'exerce uniquement à l'étranger au travers de filiales et succursales.

## 2.2. Organisation générale du contrôle interne

CIS a mis en place un Système de Management par la Qualité (SMQ), destiné à répondre aux objectifs de la politique qualité de l'entreprise et aux exigences de la norme ISO 9001-V2000, pour laquelle le siège social de Marseille a obtenu la certification en février 2004 (Ingénierie de CATERING – Restauration, Hôtellerie – en milieux extrêmes et en pays émergents réalisés au départ du siège).

Dans ce cadre, la société CIS a rédigé un Manuel Qualité (MQ) dans lequel sont définis et détaillés les différents processus de l'entreprise ainsi que les procédures associées.

Parallèlement, un service qualité a été créé afin de contrôler et actualiser le système qualité. A cet effet, des audits internes sont régulièrement conduits, afin de s'assurer que les dispositions mises en oeuvre dans le système de management de la qualité sont conformes aux exigences de la norme, appliquées et efficaces.

## 2.3. Mise en œuvre du contrôle interne

Régulièrement, l'adéquation et l'efficacité du système de management de la qualité sont examinées au cours de revue de processus ou de revue de Direction avec les différents acteurs concernés.

Quel que soit le type de revue (Processus ou Direction), la méthodologie est similaire, seule l'étendue étant différente :

- La revue de Processus cible un seul processus (mono processus),
- La revue de Direction cible l'ensemble des processus de manière synthétique (multi processus).
- La périodicité est adaptée au besoin en fonction du résultat des revues précédentes et des disponibilités de chacun, la planification étant tenue à jour par le Responsable Qualité.

### Les éléments d'entrée de chaque revue

- Le fonctionnement et l'efficacité des processus ;
- Les résultats des audits (internes, certification, clients, inspections de sites, etc.) ;
- Les retours d'informations des clients ;
- La conformité des prestations vendues ;
- L'état des actions préventives et correctives ;
- Les actions issues des revues précédentes (revue de processus ou revue de direction) ;
- Les changements pouvant affecter le système de management de la qualité ;
- Les recommandations d'améliorations.

### Les éléments de sortie de chaque revue

A l'issue de chaque revue, le Responsable Qualité établit un compte rendu qui reprend les décisions retenues, notamment celles concernant :

- L'évolution de la politique qualité et des objectifs associés ;
- L'évolution de documentation ;
- Les actions diverses à engager pour conserver la dynamique d'amélioration continue.

Toutes les actions sont planifiées et suivies conjointement entre le Responsable Qualité et les acteurs concernés.

## 2.4. Comité d'audit interne – Rôle des Responsables de pays et Directeurs de zones

Il a été mis en place un Comité d'audit interne composé de deux contrôleurs financiers qui se déplacent dans les filiales avec pour mission d'opérer toutes investigations qui leur paraissent utiles dans le but de vérifier la bonne tenue des processus comptables et financiers de chaque filiale, le respect des règles fixées (pouvoirs bancaires et juridiques, engagements, gestion des comptes et de la trésorerie, etc...) et de détecter les fraudes éventuelles.

Par ailleurs, les Responsables de pays et Directeurs de zones sont en charge des questions de gestion concernant les filiales et établissements placés sous leur autorité. A ce titre, ils procèdent à un certain nombre de vérifications tant à but de gestion pure en rapport avec les objectifs de qualité et de rentabilité, qu'en matière de recherche de dysfonctionnements potentiels.

Rappelons qu'en outre chaque filiale du Groupe est dotée de Commissaires aux Comptes qui dans le cadre des processus de consolidation sont en charge de certifier les comptes et de détecter si besoin était tous risques d'anomalies comptables et de garantir l'information se rapportant à la continuité d'exploitation desdites filiales.

Enfin, concernant la gestion des stocks, la société s'est dotée d'un logiciel de gestion et de normalisation des stocks consommés : le logiciel FTBE. Une personne rattachée au siège est responsable au sein de CIS du déploiement de ce logiciel à travers ses filiales, et de l'analyse des ratios s'y rattachant.

## 2.5. Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière

Placée directement sous l'autorité et le contrôle de la direction générale, la direction financière prend en charge l'ensemble de la fonction comptable.

Dans l'accomplissement de cette fonction, elle recueille les éléments comptables et financiers transmis par les filiales après qu'ils aient donc fait l'objet des contrôles successifs des Directeurs et Responsables de zone concernés avec l'intervention de leurs services propres et des Commissaires aux Comptes desdites filiales.

La direction financière a donc un rôle de coordination et veille au respect de l'application des normes et de la législation afférente (juridique et fiscale notamment).

La direction financière s'assure également de la cohérence de l'ensemble des informations financières et de la production des états financiers. A cet effet, elle veille notamment à la qualité de traduction des comptes des filiales étrangères.

La direction financière assure la supervision des opérations de suivi de la trésorerie, et contrôle la conformité et la régularité de la conversion des opérations en devises.

#### **Établissement des comptes consolidés**

En application du règlement européen n°1606/2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été établis selon les normes comptables internationales (IFRS) en vigueur à cette date.

La consolidation est réalisée par le directeur Financier. Ces éléments sont ensuite audités par les Commissaires aux Comptes avant publication.

### **III. Pouvoirs du Président-Directeur Général**

---

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président-Directeur Général.

Fait à Marseille le 22 avril 2008

**Régis ARNOUX**

Président du Conseil d'Administration

## **Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la S.A. C.I.S. pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Catering International & Services et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait à Marseille, le 23 Mai 2008  
**Les Commissaires aux Comptes**

**Cabinet COPHOTRI**  
Représenté par :  
Cédric BARBEROUX

**Cabinet SYREC**  
Représenté par :  
Luc CHAMOULEAU

## Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### I. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention et engagement conclus au cours de l'exercice et visés à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

### II. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Émission d'une garantie de paiement en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES

■ Personne concernée

Monsieur Régis Arnoux, Président du Conseil d'Administration de CIS et représentant de CIS, principal associé de CATERING NORTH AFRICA SERVICES.

■ Modalités

Sur autorisation de votre Conseil d'Administration du 28 septembre 2006, votre société a adressé une Lettre de Demande Régulière (LDR) à BNP PARIBAS MARSEILLE pour l'émission d'une garantie de paiement d'un montant de 480 732 000 dinars algériens (quatre cent quatre vingt millions sept cent trente deux mille dinars algériens) en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES, CNAS, la filiale de CIS en ALGERIE, sur laquelle CIS exerce un contrôle effectif, au titre du rachat de la société CIEPTAL, sise à HASSI MESSAOUD.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Marseille, le 23 Mai 2008

**Les Commissaires aux Comptes**

**Cabinet COPHOTRI**

Représenté par :

Cédric BARBEROUX

**Cabinet SYREC**

Représenté par :

Luc CHAMOULEAU

## ■ Texte des résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire du 10 juin 2008

### Décisions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale ordinaire

#### Première résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes à propos de l'exercice social clos le 31 décembre 2007, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, notamment les dépenses non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés hors provisions pour risques et pour dépréciation, s'élevant à 19 994 euros, dont 12 808 euros de charges de la nature de celles visées à l'article 39.4 du CGI.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

#### Troisième résolution

##### Affectation de résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et prenant acte de ce que la réserve légale est suffisamment dotée, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 2 614 293,88 euros, de la façon suivante :

■ Autres Réserves	865 139,38 euros
■ Dividende	1 749 154,50 euros

##### Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le nombre d'actions à rémunérer étant de 1 943 505, le dividende net global est de 0,90 euro par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 18 juin 2008.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

##### Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les actionnaires reconnaissent que le dividende distribué au titre des trois derniers exercices a été celui mentionné dans le tableau ci-dessous :

	2004	2005	2006
Nombre d'actions rémunérées	1 920 000	1 920 000	1 920 000
Dividende net par action	0,15 euro	0,40 euro	0,52 euro
Valeur de l'action à la dernière séance boursière suivant la clôture de l'exercice	20,00 euros	23,50 euros	28,60 euros

#### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, déclare approuver la convention qui y est exposée.

### **Cinquième résolution**

---

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au titre de l'exercice 2007, une somme de 80 000 euros à titre de jetons de présence au Conseil d'Administration.

### **Sixième résolution**

---

L'Assemblée Générale, réitérant la décision précédemment adoptée par délibération de l'Assemblée Générale du 12 juin 2007 pour une durée de dix-huit mois, autorise le Conseil d'Administration et lui confère tous pouvoirs à l'effet de permettre à la société d'opérer en Bourse, conformément aux dispositions des articles L.225-209 à L.225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers, sur ses propres actions en vue d'animer le cours de bourse de l'action par l'intervention d'un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEL, pour une durée maximale de dix-huit mois, soit jusqu'au 9 décembre 2009.

Les opérations effectuées à ce titre devront être réalisées à un prix maximum d'achat de Quatre-Vingts (80) euros et minimum de vente de Vingt (20) euros, dans la limite de 5 % du capital, représentant, compte tenu des titres déjà détenus, un programme d'un montant maximum de 7 774 020 euros.

La mise en œuvre effective de ce programme dépendra du marché et des opportunités qui se présenteraient de racheter des blocs de titres.

Le financement du programme de rachat d'actions sera assuré par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

### **Septième résolution**

---

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales éventuellement nécessaires.

## **Décisions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale extraordinaire**

---

### **Huitième résolution**

---

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, en application des dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la société, une augmentation de capital social en numéraire aux conditions prévues à l'article L.443-5 du Code du travail.

### **Neuvième résolution**

---

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.









## NOS RÉFÉRENCES

AGIP - ALCATEL - ALSTOM - ANADARKO - APEX SILVER MINES - ARCTIC CONSTRUCTION - BAKER HUGHES - BATEMAN - BEC - BECHTEL - BOROO GOLD - BOUYGUES - BP - BRASDRIL - BRASOIL - BRITISH GAS - BRITISH MINERAL - BUZZICHELLI - CAMPENON BERNARD - CAMECO - CANADIAN OCCIDENTAL - CASPINEFT - CBM - CGG - CNPC - CGIC - COGEMA - CONTRERAS - CPC - CRACOW - DAHER - DAVID TERRASSEMENT - DEUTAG - DECO - DUMEZ - ENAFOR - ENTP - ENTREPOSE - EXXONMOBIL - FLINT - FOUNTAIN OIL - FRAMATOME - GEOCEAN - GLOBALSTAR (Space Systems / Loral) - GULF Canada - HALLIBURTON - HDI PHILIPP HOLZMANN - HUGHES - HYUNDAI-IVANHOE-JAHANPARS-JGC-JKX OIL & GAS - JPKENNY-KASHTAN PETROLEUM - KAZAKHOIL - KAZMUNAĠGAS - KBR - KELT - KOMIARCTICOIL - KOMIQUEST - KUAT AMLON MUNAI - LUKOIL - MAERSK - MAJOR DRILLING - MAN - MAX PETROLEUM - MC CONNELL DOWELL - MOMENTUM - NABORS DRILLING - NAFTOGAZ - NATIONS ENERGY - NESTLE - NEWMONT MINING - NORSK HYDRO - NORTH BUZACHI - NZM - ODEBRECHT - PANAMERICAN SILVER - PARKER DRILLING - PETROBRAS - PETROFAC - PETRO KAZAKHSTAN - PEUGEOT - POLAR LIGHTS COMPANY - POLYSIUS - POONG LIM - PREMIER OIL - PREUSSAG - PRIDE - QUATTROGEMINI - RENAULT - RWE-DEA - SAGA PETROLEUM - SAINT-GOBAIN - SAIPEM - SATOM - SBM - SCHLUMBERGER - SEMTS - SEVER TEK - SHELL - SIERRA RUTILE - SIF ISOPIPE - SNC LAVALIN - SOFREGAZ - SOGEA - SONATRACH - STARSTROĬ - STATOIL - SUPPLY LINK - TECHNIP - TEEKAY PETROJARL - TERRAS PERSIA - TF1 - TIDEWATER MARINE INTERNATIONAL - TOTAL - TOYO ENGINEERING - TRAK CONSTRUCTION SERVICES - TRANSOCEAN - TRAVOCEAN - TURAN PETROLEUM - UGC FILMS - UK RAN OIL - VAN OORD - VEOLIA - VINCI - VOSKHOD ORIEL - WASCANA - WESTERN ATLAS - WESTERN GECO - WILLBROS - YEMGAS - ZUBLIN...

Siège social :

40 c, avenue de Hambourg - BP 184 - 13268 Marseille Cedex 08 (France)

Tél. +33 (0)4 91 16 53 00 - Fax +33 (0)4 91 72 65 08

Email : [contact@cis-catering.com](mailto:contact@cis-catering.com) - Web : [www.cis-catering.com](http://www.cis-catering.com)

Société Anonyme au capital de 1 554 804 € - RCS Marseille B 384 621 215

Cotée sur Euronext Paris, Compartiment C - ISIN FR0000064446-CTRG